

DATE DE LA CONVOCATION :
25 Mars 2016

Nombre de conseillers en exercice	19
Présents	17
Excusés	2
Pouvoirs	2
Votants	19

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le PREMIER AVRIL à 18 Heures 30, le Conseil Municipal de la Commune d'YDES s'est réuni dans la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Guy LACAM, Maire.

Etaient présents : Guy LACAM, René BERGEAUD, Alain DELAGE, Jean-Claude SAISSSET, Isabelle LAURADOUX, Bernard BOUVELOT, Marc LASSAGNE, Joël PEYRY, Patrick BOS, Suzie BOSSARD, Pauline BRETOME, Jeannine BROSSARD, Michel FAURE, Huguette GATINIOL, Sandra LAFARGE, Sindy PICARD et Sophie TOURNADRE.

Etaient excusés : Martine TRIVIAUX et Benoît DELAVAUULT

Pouvoirs : Martine TRIVIAUX à Jeannine BROSSARD, Benoît DELAVAUULT à Guy LACAM

Le nombre des membres en exercice étant de dix-neuf et la majorité de ces membres étant présents, Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.
Madame Pauline BRETOME a été désignée secrétaire de séance.

Les Elus votent le Budget 2016

1. FINANCES – GESTION – ECONOMIE / Rapporteur : Guy LACAM

En préambule à la présentation budgétaire, le Maire souligne l'important travail réalisé par Françoise MENSUELLE et Isabelle FAUX pour l'élaboration du document malgré l'absence des dotations de l'Etat non reçues à ce jour.

Il indique que la situation financière à l'issue du Compte Administratif 2015 se trouve dans la ligne des résultats de l'analyse faite par le Cabinet KLOPFER, avec une diminution de l'endettement et des dépenses de fonctionnement, ainsi qu'une augmentation des recettes de fonctionnement et de la marge d'autofinancement.

Par ailleurs, toutes les demandes des Commissions ont été prises en compte et analysées par la Commission des Finances. Sindy PICARD liste ces différentes propositions.

➤ Vote du Budget Général 2016

• Taux d'imposition communaux

Après concertation avec la Trésorerie, et sur proposition du Maire et de la Commission des Finances, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne pas augmenter les taux d'imposition :

LIBELLE	TAUX
Taxe d'Habitation	21.67 %
Taxe Foncière (Bâti)	25.31 %
Taxe Foncière (Non Bâti)	97.12 %
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	21.97 %

• Budget Fonctionnement / Investissement

Le Budget est voté, à l'unanimité, en équilibre.

- Section de Fonctionnement (Dépenses/Recettes) : 2 992 790.03 €

Il est à noter une augmentation de 4 % de charges générales due à l'entretien du matériel, ainsi qu'une diminution des charges de personnel et charges financières.

- Section d'Investissement (Dépenses/Recettes) : 2 925 886.28 €

Le budget investissement est augmenté de 21 % en raison d'une part importante due à la mise en accessibilité de trois bâtiments communaux.

Malgré les difficultés, la Commune suit ses investissements sur lesquels la voirie, les bâtiments et la jeunesse sont mis en valeur.

• Subventions aux associations communales

Les membres du Conseil Municipal faisant partie d'une ou des associations, sortent à tour de rôle au moment du vote des subventions annuelles.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de maintenir le montant des subventions accordées aux associations malgré les restrictions budgétaires dictées par l'Etat.

• Subventions voyages scolaires

Sur proposition de la Commission des Finances, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'attribuer les subventions suivantes aux élèves domiciliés à Ydes, pour les voyages suivants :

- Groupe scolaire La Fayette (Classe CE1/CM2 à Vouvant) : 50 € par élève (25 enfants)
- Collège d'Ydes (Allemagne) : 60 € par élève (1 collégien)
- Collège d'Ydes (Bretagne) : 40 € par élève (6 collégiens)
- Collège d'Ydes (Le Lioran) : 30 € par élève (10 collégiens)
- Collège d'Allanche (Le Lioran) : 30 € par élève (1 collégien)

➤ **Vote du Budget Assainissement 2016**

• **Budget Exploitation / Investissement**

Le Maire indique qu'en raison d'un tableau d'amortissement important du à la station d'épuration et aux nouveaux réseaux, il a été nécessaire de transférer 73 770.50 € du budget général vers le budget assainissement.

Par ailleurs, s'agissant de la section investissement il y aura très peu de dépenses sur la station d'épuration. Par contre, des prévisions ont été réalisées pour le coût d'assainissement des chantiers de l'Avenue de la Libération et de la rue Jean-Louis Chabeaudy.

Le Budget est voté, à l'unanimité, en équilibre.

- Section d'Exploitation (Dépenses/Recettes) : 298 187.50 €
- Section d'Investissement (Dépenses/Recettes) : 346 019.12 €

➤ **Budget Lotissement les Jaquilloux 2015**

• **Budget Fonctionnement / Investissement**

Ce budget est essentiellement consacré aux frais d'honoraires du Cabinet CROS, Maître d'œuvre du projet de ce lotissement. Des études préalables seront effectuées fin 2016 et la demande de permis de lotir pour le dernier trimestre 2017.

Le Maire ajoute qu'il a récemment rencontré la direction de Logisens et que celui-ci projette de construire deux pavillons locatifs avec possibilité d'accession à la propriété.

Le Budget est voté, à l'unanimité, en équilibre.

- Section de Fonctionnement (Dépenses/Recettes) : 15 300.00 €
- Section d'Investissement (Dépenses/Recettes) : 17 425.00 €

➤ **Indemnité de conseil allouée au Comptable du Trésor**

Conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel en cours, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'attribuer une indemnité de conseil et de préparation du budget à M. Nicolas JOOS, Receveur Municipal de la Trésorerie de Saignes.

➤ **Indemnités de fonction des élus communaux**

En application de l'article 3 de la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015, à compter du 1er janvier 2016, et dans les communes de 1 000 habitants et plus, les indemnités de fonction du Maire sont fixées à titre automatique au taux plafond, sans délibération du Conseil Municipal.

Toutefois, le Maire indique qu'il souhaite conserver son indemnité à un taux inférieur.

En application de la loi précitée, le Conseil Municipal prend acte de la volonté du Maire et délibère, à l'unanimité afin de déroger à la loi.

➤ **Bien de section Fanostre**

Michel FAURE étant concerné par cette affaire, quitte la salle et ne prend part ni aux débats, ni aux décisions.

Le Maire rappelle que dans sa séance du 27 novembre 2015, le Conseil Municipal d'Ydes a approuvé à l'unanimité la procédure de cession de la parcelle cadastrée ZB 9 appartenant à la section du lieu-dit « Fanostre », à Monsieur Michel FAURE (pour partie) et à Madame Sandrine DE SA (pour partie).

Un arrêté municipal n°006bis-2016 du 19 février 2016 a été pris, appelant les électeurs de cette section à voter sur ce projet. Ces derniers ont été convoqués et une élection s'est déroulée le samedi 12 mars 2016, de 9h00 à 12h00.

Au vu des résultats, le projet n'a pas recueilli l'accord de la majorité simple des électeurs inscrits de la section (19 votants sur les 86 inscrits). Les 19 votants se sont exprimés favorablement.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de poursuivre la procédure de cession de ce bien, en sollicitant M. le Préfet du Cantal, qui statuera sur cette affaire.

➤ **Attribution du marché « Aménagement de la rue Jean-Louis Chabeaudy »**

René BERGEAUD, Premier Adjoint, rappelle que Cantal Ingénierie et Territoires, Maître d'œuvre de l'Opération, a engagé une consultation pour les travaux.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie les 25 et 31 mars 2016 pour ouvrir les deux offres reçues et les analyser.

Sur proposition de la Commission, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'attribuer le marché à l'entreprise RMCL pour un montant de 166 994 € H.T. (soit 200 392.80 € T.T.C.).

Le Maire ajoute que la Commune de Champagnac participera financièrement à hauteur de 50 % du montant des travaux.

➤ **Jardin du souvenir**

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'instaurer une taxe de dispersion des cendres d'un montant de 100 € comprenant l'identification du défunt de la stèle.

2. PERSONNEL, ADMINISTRATION, AFFAIRES GENERALES / Rapporteur : Guy LACAM

➤ Liste des Marchés 2015

Le Maire liste les marchés pris en 2015 et dont les montants sont compris entre 15 000 et 5 185 999.99 € H.T. :

• *Marchés de Travaux*

Marchés de 15 000 à 89 999.99 € H.T.

Objet du Marché	Date	Attibutaires	Code Postal	Montant
Réfection Court de Tennis n°1	13.05.2015	LES TENNIS D'AQUITAINE	33561	21 996.00 €
Travaux VRD Cité des Sauges	10.12.2015	SARL BOS	15210	76 310.51 €

Marchés de 90 000.00 à 5 185 999.99 € H.T.

Objet du Marché	Date	Attibutaires	Code Postal	Montant
Aménagement Avenue de la Libération	01.09.2015	SAS EUROVIA	15000	369 743.00 €

• *Marchés de Services*

Marchés de 15 000 à 89 999.99 € H.T.

Objet du Marché	Date	Attibutaires	Code Postal	Observations
Maîtrise d'œuvre travaux Porche Eglise d'Ydes-Bourg	16.03.2015	ACA	63000	25 625 €
Fourniture de repas restauration scolaire	24.04.2015	SOLANID	15400	

➤ Décisions prises dans le cadre de la délégation accordée au Maire

Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes prises par le Maire en vertu de la délégation qui lui est accordée par délibération n° 59-2014 en date du 25 avril 2014 :

DATE	NUMERO	OBJET
08.06.2015	DEC010_2015	DPU Vente ROBLES / DUMAS 30 Lotissement les Ecureuils
03.09.2015	DEC011_2015	DPU Vente CHAMPAIX / MENSUELLE Rue des Violettes
09.09.2015	DEC012_2015	DPU Vente RAYNAL / RAYNAL 19 Rue de la Chasserie
06.10.2015	DEC013_2015	DPU Vente TAMAYO / SCI du LAC Rue Jean Racine
15.10.2015	DEC014_2015	DPU Vente GRZYBECK / TOURNADRE 6 Rue de Ribier
13.11.2015	DEC015_2015	DPU Vente RAYNAUD-PAPON / DABROWSKI 4 Impasse Martial Lapeyre
13.11.2015	DEC016_2015	DPU Vente SCI GOTT / SALESSE Ydes-Centre
30.11.2015	DEC017_2015	DPU Vente TALLANDIER / BOZEC 3 Rue Paul Doumer
04.01.2016	DEC001_2016	DPU Vente LE HELLO / WAJEV Quartier du Belvédère
04.01.2016	DEC002_2016	DPU Vente PALLUT / ULMET 8 Place Georges Pompidou
02.02.2016	DEC003_2016	DPU Vente HEURTAUX / PICOT 20 Rue Victor Hugo
17.02.2016	DEC004_2016	DPU Vente MONTEIL / GIRBES 46 Avenue de la Libération
22.02.2016	DEC005_2016	DPU Vente SCI GOTT / SALESSE Ydes-Centre
04.03.2016	DEC006_2016	DPU Vente HETTE / SCI « Les Jardins de Zély » Le Pont de Fleurac
17.03.2016	DEC007_2016	DPU Vente LACOMBE / GANES 57 Rue du Docteur Basset
17.03.2016	DEC008_2016	DPU Vente BROUSSE / AUROUX 38 Avenue de la Libération
31.03.2016	DEC009_2016	DPU Vente Csrts FREIST / PARADIS 2 Quartier des Templiers

3. TRAVAUX, URBANISATION, VOIRIE, SÉCURITÉ / Rapporteur : René BERGEAUD

➤ Point sur les travaux en cours

René BERGEAUD, Premier Adjoint, fait un point sur les travaux :

• *Réfection du court de tennis n°1*

Un courrier de rappel a été adressé à l'entreprise pour la suite des travaux. Il rappelle que la coloration du court nécessite une température de 15° le matin et devrait être réalisée au printemps 2016.

- **Travaux Avenue de la Libération**

Les travaux sont bien avancés et les réseaux sont terminés.

L'aménagement de surface est réalisé à 75 % (la pose des bordures et caniveaux côté droit dans le sens Ydes/Lagnac est réalisée en totalité, et celle du côté gauche dans le sens Ydes/Lagnac est réalisée à 25 %).

La fin des travaux est prévue au 10 mai 2016.

Marc LASSAGNE rend compte de la dernière réunion de ce chantier.

Le Maire souligne le travail de suivi et d'écoute de M. Bernard TISSANDIER, de la Direction Départementale des Infrastructures du Conseil Départemental du Cantal.

René BERGEAUD ajoute que ce chantier est relativement bien mené et très propre.

- **Construction des trois pavillons –Cité des Sauges**

Les terrassements sont terminés et la partie sous bassement gros œuvre est en cours.

- **Cinéma**

Une réunion de coordination s'est tenue le jeudi 17 mars 2016. Après échanges et compte tenu du manque de visibilité au regard des dotations et de la mise en place prochaine du Scot, il a été décidé de maintenir la mise en accessibilité qui sera réalisée cette année.

➤ **S.D.E.C. – Eclairage Public / Rapporteur : Joël PEYRY**

- **Travaux supplémentaires ZA Nord**

Joël PEYRY indique que les travaux d'alimentation BT sur la ZA Nord sont en voie d'achèvement. Cette opération avait fait l'objet d'une délibération prise le 24 juillet 2015, pour un montant maximal de fonds de concours de 1 407.49 €.

Cependant, le montant des travaux sera supérieur au devis initial (fouille sous chaussée + Reprise câble branchement passé par propriétaire). Aussi, le décompte définitif de l'opération s'élèvera à 5 368.75 € H.T.

Compte tenu des implications financières liées à ce changement, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de fixer le nouveau montant du fonds de concours à 1 610.63 €, qui correspond à 30 % du montant HT de l'opération réalisée.

- **Travaux connexes Rue Frédéric Mistral**

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de confier la réalisation des travaux d'enfouissement du réseau téléphonique lié aux travaux d'éclairage sur la Rue Frédéric Mistral, au Syndicat Départemental d'Energies du Cantal, pour un montant total de 6 330.59 € H.T.

- **Eclairage traversée d'Ydes-Centre**

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de confier les travaux d'éclairage public dans la traversée d'Ydes-Centre au Syndicat Départemental d'Energies du Cantal, pour un montant total de 5 138.04 € H.T., dont 50 % à la charge de la Commune (soit 2 569.02 € H.T.).

4. QUESTIONS DIVERSES

- **Développement économique d'Ydes** : Le Maire souligne la grande attractivité de la Commune grâce aux installations prochaines suivantes :

- Garage MEYNIEL, ZA Nord
- Dépôt du permis de construire de M. et Mme Le RIDER, ZA Nord
- Commerce entretien de motos, ZA Nord
- Commerce fruits et légumes « Clémentine et Potiron », ZA Nord
- Boutique prêt à porter à Super U
- Arrivée prochaine d'un masseur-kinésithérapeute, Quartier des Templiers
- Pépinière d'entreprises (Zone intercommunale d'activités) : bureau du SCoT, Cabinet SPS Pierre DUMONT, Cabinet d'avocat

Pauline BRETHOME ajoute que les habitants sont très satisfaits mais se désolent de la désertification du centre bourg.

- **Association de Danse YCDA** : Sophie TOURNADRE, ainsi que d'autres élus, ont été interpellés sur l'organisation d'un stage de danse découverte par l'association « Ydes Champagnac Danse Attitude », et qui se déroulera, lors des vacances de Pâques, sur deux mercredis après-midi, au Centre Socio-Culturel.

- **Voirie communale** : René BERGEAUD souligne la dégradation de la voirie communale et le manque de moyens financiers pour y remédier.

- **Unité Parkinson** : Pauline BRETHOME fait part de la visite, le 30 mars 2016, du Président National de l'association « France Parkinson » accompagné d'une délégation Auvergne. Cette rencontre très positive a permis un partenariat associatif avec l'Unité Parkinson, un soutien vis-à-vis de l'Agence Régionale de Santé (afin d'obtenir l'autorisation de l'activité), une subvention pour les projets et l'appui pour l'organisation du Colloque Parkinson.

- **Pôle Prévention** : Pauline BRETHOME souligne les relations bien avancées avec le Pays Haut Cantal Dordogne.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h40.